

Atwater, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Centre.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant au Conseil d'ordonner à la "Montreal Street Ry Co." de prolonger sa voie ferrée sur l'avenue Atwater à partir de la rue St-Antoine jusqu'à la rue Centre, afin de desservir le quartier Ste-Cunégonde, et de fournir à ce quartier le même service qu'à la Cité, conformément à la section 34 du règlement 210. La "Montreal Street Ry Co." devra obtenir du gouvernement fédéral la permission de traverser le pont de l'avenue Atwater au-dessus du canal de Lachine.

RAPPORTS

8.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Mitcheson, à partir de l'égout actuel jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Labelle, à partir de la rue Rachel jusqu'à 175 pieds vers le Nord.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans l'avenue Papineau, à partir de l'avenue Mont-Royal jusqu'à la rue Gilford.

11.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de l'avenue Bagg, à partir de la rue Mitcheson jusqu'à 180 pieds vers l'Ouest.

12.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander des soumissions pour la construction d'un égout dans l'avenue des Cèdres, à partir du chemin de la Côte des Neiges jusqu'à 400 pieds vers l'Est.

13.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à

construire à la journée l'égout de la traverse de Longueuil, et à faire exécuter à la journée les changements nécessaires à l'égout de l'abattoir de l'Est.

14.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner à la "Morrison Quarry Co." une commande pour la fourniture de 2,000 tonnes de pierre concassée.

15.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à

poser des puisards aux endroits suivants, savoir:

- Rue Mullins, à l'angle Sud-est de la rue Hibernia.
- Rue D'Argenson, à l'angle Sud-est de la rue Châteauguay.
- Rue Ontario, à l'angle Sud-ouest de la rue Parthenais.
- Rue St-Dominique, à l'angle Sud-ouest de l'avenue Mont-Royal.
- Rue Parthenais, côté Ouest, près de la rue Marianna.
- Rue Fullum, à l'angle Nord-est de la rue Logan.
- Rue Fullum, à l'angle Nord-ouest de la rue Logan.
- Rue Amity, à l'angle Sud-ouest de la rue Chaussé.
- Rue Forsythe, à l'angle Nord-est de la rue Iberville.
- Rue du Havre, en face du No 319.
- Rue du Havre, à l'angle Sud-est de la rue Forsythe.
- Rue Chaussé, à l'angle Nord-ouest de la rue d'Israël.
- Rue Iberville, à l'angle Sud-est de la rue LaFontaine.
- Rue Rivet, côté Sud entre Parthenais et Fullum.
- Rue Chaussé, à l'angle Nord-ouest de la rue Sherbrooke.
- Rue Chaussé, à l'angle Nord-est de la rue Sherbrooke.
- Rue Fullum, à l'angle Nord-ouest de la rue Lalonde.

16.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter, pour l'usage de la Commission, le *Dictionnaire Universel de la Pensée* de l'abbé Elie Blanc.

17.—De l'inspecteur de la Ville, soumettant un état, au montant de \$464,854, du coût de la construction et des réparations des pavages permanents dans certaines rues.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$464,854 soit affecté à la Commission de la Voirie pour la réparation et la pose des pavages permanents suivant l'état de l'inspecteur de la Ville.

Adjournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

sion of the railway track of the Montreal Street Ry Co., on Atwater avenue, from Ste. Catherine to Centre street

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Montreal Street Ry Co., be ordered to extend its railway track on Atwater avenue, from St. Antoine street to Centre street, in order to provide for Ste. Cunégonde ward the same service as given to the City of Montreal, in conformity to section 34 of by-law 210. The Montreal Street Ry Co., must obtain from the Federal government permission to cross the Atwater avenue bridge over the Lachine canal.

REPORTS.

8.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Mitcheson street, from the existing sewer to Mont-Royal avenue.

9.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending the laying of a sewer in Labelle street, from Rachel street to a distance of 175 feet Northwards.

10.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Papineau Avenue, from Mount Royal avenue to Gilford street.

11.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending the laying, by day work, of the Bagg avenue sewer, from Mitcheson street to 180 feet Westwards.

12.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to call for tenders for the construction of a sewer in Cedar avenue, from Côte des Neiges Road to 400 feet Eastwards.

13.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to build by day work the Longueuil ferry sewer, and also to have the necessary alterations to the Eastern Abattoirs sewer done by day work.

14.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to order from the Morrison Quarry Co. a supply of 2000 tons of broken stone.

15.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to place gullies in the following streets:

- Mullins street, South-east corner of Hibernia street.
- D'Argenson street, South-east corner of Châteauguay St.
- Ontario street, South-west corner of Parthenais street.
- St. Dominique street, South-west corner of Mount Royal avenue.
- Parthenais street, West side, near Marianna street.
- Fullum street, North-east corner of Logan street.
- Fullum street, North-west corner of Logan street.
- Amity, South-west corner of Chaussé street.
- Forsythe, North-east corner of Iberville street.
- Harbour, opposite No. 319.
- Harbour, South-east corner of Forsythe street.
- Chaussé, North-west corner of d'Israël street.
- Iberville, South-east corner of La Fontaine street.
- Rivet, South side, between Parthenais and Fullum sts.
- Chaussé, North-west corner of Sherbrooke street.
- Chaussé, North-east corner of Sherbrooke street.
- Fullum, North-west corner of Lalonde street.

16.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase the dictionary entitled "*Dictionnaire Universel de la Pensée*" by Elie Blanc, for the Committee's use.

17.—From the City surveyor submitting a statement amounting to \$464,854, cost of constructing and repairing permanent pavements in certain streets.

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$464,854 be voted to the Road Committee for repairs and the laying of permanent pavements as per the City surveyor's statement.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.